

# Consommation des ménages

Selon les informations disponibles au 7 mai 2020, les dépenses de consommation finale des ménages seraient inférieures de l'ordre de 32 % au niveau correspondant à une période « normale » d'activité (tableau 1). La perte est légèrement moindre que celle estimée à la fin mars (-35 %) : cette évolution, qui s'inscrit dans celle du Point de conjoncture précédent, traduit notamment le relèvement très progressif des dépenses en biens manufacturés. Sans surprise, d'autres types de dépenses restent toutefois à des niveaux très faibles (carburants, services d'hébergement, de restauration ou de loisir).

Cette estimation, comme celles publiées dans les précédents Points de conjoncture, repose sur des hypothèses de perte (ou hausse) de consommation, poste par poste au niveau 138 produits. Ces hypothèses sont issues de l'exploitation de diverses sources (transactions

par carte bancaire, données de caisse et données de consommation d'électricité pour 53 % des montants de consommation) et d'informations externes (pour 6 % d'entre eux). Elles reflètent également, pour 41 % de la consommation, les conséquences des mesures réglementaires de lutte contre la propagation du Covid-19 (fermetures d'établissements, etc.) ainsi que des comportements spécifiques de consommation (besoins constants en certains types de services, etc.).

L'estimation demeure dans l'ordre de grandeur de celles publiées le 23 avril (-33 %), et, à un niveau plus agrégé, le 26 mars (-35 %). Par rapport à l'estimation du 23 avril, les principaux écarts résultent en premier lieu de l'exploitation de données plus récentes de transactions par carte bancaire. Ainsi, la période de référence pour la période de confinement est celle du 6 au

## 1 - Estimation de la perte de consommation finale des ménages liée aux mesures d'endiguement

Produits	Part dans la consommation* (en %)	Perte de consommation (en %)	Contributions à la perte de consommation (en points de pourcentage)
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>Industrie</b>	<b>44</b>	<b>-33</b>	<b>-15</b>
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15	5	1
Cokéfaction et raffinage	4	-72	-3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3	-35	-1
Fabrication de matériels de transport	6	-89	-5
Fabrication d'autres produits industriels	13	-54	-7
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5	3	0
<b>Construction</b>	<b>2</b>	<b>-75</b>	<b>-1</b>
<b>Services principalement marchands</b>	<b>46</b>	<b>-31</b>	<b>-14</b>
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1	-68	-1
Transports et entreposage	3	-80	-3
Hébergement et restauration	7	-87	-6
Information et communication	3	-9	0
Activités financières et d'assurance	6	0	0
Activités immobilières	19	0	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2	-52	-1
Autres activités de services	4	-77	-3
<b>Services principalement non marchands</b>	<b>5</b>	<b>-37</b>	<b>-2</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>-32</b>	<b>-32</b>

\* poids dans la dépense de consommation finale des ménages (hors correction territoriale)

Lecture : le niveau de consommation des ménages en produits issus de la cokéfaction et raffinage (respectivement des industries agro-alimentaires) est actuellement inférieur de 72 % (respectivement supérieur de 5 %) à celui habituellement observé en période normale d'activité économique, contribuant à une moindre consommation des ménages d'ensemble de 3 points de pourcentage (resp. un surplus de consommation de 1 point de pourcentage)

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

## Conjoncture française

26 avril (au lieu de celle du 30 mars au 12 avril dans le *Point de conjoncture* du 23 avril). Les montants globaux de transactions par carte bancaire confirment le léger rebond observé durant les premières semaines d'avril : ils conduisent à atténuer la perte de consommation des ménages par rapport à la précédente estimation (*éclairage*). Par ailleurs, l'estimation intègre aussi l'exploitation de données de caisse<sup>1</sup>, qui ont permis d'affiner l'estimation des dépenses des ménages en produits alimentaires (*encadré 1*). La hausse de ces dépenses apparaît plus faible que celle estimée dans les premières semaines de confinement sur la base d'informations externes (3 % de hausse contre

10 % dans les précédents *Points de conjoncture*). Cette correction conduit donc à amplifier, toutes choses égales par ailleurs, la perte de consommation par rapport à la précédente estimation. Enfin, s'agissant de la consommation d'électricité, l'estimation intègre l'exploitation de données de consommation d'électricité dans le résidentiel, permettant d'estimer une hausse de consommation à hauteur de 4 % (*éclairage* sur la consommation d'électricité). Cette estimation de la consommation d'électricité, par rapport à l'hypothèse de besoins constants en énergie formulée dans les précédents *Points de conjoncture*, contribue à atténuer la perte de consommation globale<sup>2</sup>. ■

1. Les données de caisses sont des données recueillies par les enseignes de la grande distribution quand le consommateur passe à la caisse des magasins.

2. L'hypothèse formulée sur la consommation de gaz des ménages est identique à la hausse estimée de la consommation d'électricité.

### Encadré 1 : utilisation des données de caisse

L'exploitation des données de caisse permet de compléter les sources déjà mobilisées lors des *Points de conjoncture* précédents. Ces données quotidiennes couvrent l'intégralité des recettes de plusieurs enseignes de super et hypermarchés. Le détail à un niveau très fin des montants de produits achetés est connu pour tous les produits pour lesquels les données de caisses sont utilisées pour le calcul de l'indice des prix à la consommation.

Pour chacun des produits à un niveau fin de la classification des produits française (CPF), l'estimation de la perte de consommation liée aux mesures d'endiguement de la crise sanitaire est effectuée d'une façon analogue à celle employée avec les données de transactions par carte bancaire. Les montants dépensés sur la période du 6 au 26 avril sont comparés à ceux dépensés en 2019 sur la même période (du 8 au 28 avril 2019). Le glissement annuel des dépenses, duquel on retranche le glissement annuel observé sur janvier-février pour tenir compte de leur évolution tendancielle, fournit une indication sur l'effet instantané des mesures de confinement sur la consommation des ménages.

Les dépenses dans les magasins autres que super et hypermarchés n'étant pas intégrées dans les données de caisse, une partie des évolutions qui y sont observées sont susceptibles de découler de reports de consommation de ces autres magasins vers les grandes surfaces. Mais comme deux tiers de la consommation en produits alimentaires a lieu dans les grandes surfaces<sup>1</sup>, les données de caisse restent particulièrement informatives pour ce type de produits. ■

1. Insee (2019), *La situation du commerce. Tendances 2019*, Document de Travail N°E2019/05.